













... JOURNÉE ...

QUELLES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX ?

AIX-EN-PROVENCE VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

9 H - 17 H

:: PRÉSENTIEL :: **VALIDATION** 6 H

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Amphithéâtre David 3. avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



NIVEAU: 2 PRÉREQUIS :

Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

www.edase.fr



:: SE TENIR INFORMÉ DES OFFRES DE FORMATION ::

Toutes les sessions de formation font l'objet d'une plaquette contenant l'ensemble des détails de la formation et le bulletin d'inscription. Elles sont diffusées en format électronique et disponibles en téléchargement dans le catalogue en ligne. Toutes les formations sont publiées sur le site internet de l'Ecole qui est régulièrement mis à jour.

Un relais de diffusion par chaque ordre est également assuré de manière mensuelle.

Newsletter mensuelle

Une newsletter mensuelle organisée par pôle et matière est envoyée à l'ensemble des contacts de l'EDASE. Ainsi, vous pourrez rapidement identifier les formations qui vous intéressent et vous inscrire en ligne.

E-mailings ciblés

En fonction de vos centres d'intérêts, des e-mailings thématiques portant sur des évènements particuliers ou définis par pôle de formation sont également envoyés.

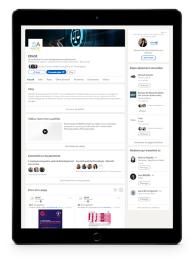
Si vous souhaitez rejoindre notre base de données pour recevoir régulièrement nos offres de formation continue, nous vous invitons à nous contacter à <u>communication@edase.fr</u>, avec les informations suivantes :

- Vos nom et prénom
- Votre Barreau
- Vos centres d'intérêts (liste en page 6)
- Votre adresse email

N'hésitez pas à nous faire vos retours!

:: REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ::







:: TWITTER ::

:: LINKEDIN ::

:: FACEBOOK ::

::: OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :::

- Appréhender les règles de détermination de la rémunération du dirigeant
- Appréhender la responsabilité civile et la responsabilité pénale du dirigeant

Sous la direction scientifique de Madame Isabelle GROSSI, Maître de conférences – HDR (AMU), Co-Directrice de l'Institut de droit des affaires

TYPE DE FORMATION: Présentiel

NIVEAU : 2 PRÉ-REQUIS :

Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

DURÉE DE LA FORMATION:

1 journée de 6 heures

DATE: VENDREDI 2 JUILLET 2021

De 09h à 17h

LIEU DE LA FORMATION:

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE Amphithéâtre David 3, avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence

::: INTERVENANTS :::

M. le Bâtonnier Philippe BRUZZO, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

M. le Bâtonnier Jean-Pierre RAYNE, Président de l'Ecole des Avocats du Sud-Est

Mme Isabelle GROSSI,

Maître de conférences à Aix-Marseille Université, Co-Directrice de l'Institut de droit des affaires

M. Claude-Albéric MAETZ.

Maître de conférences à Aix-Marseille Université, Co-Directeur de l'Institut de droit des affaires

Me Sophie ALEXANDER.

Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence

M. Thierry FAVARIO,

Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon III

Me Delphine GALLIN,

Présidente de l'ACE, Avocate au Barreau de Marseille

Me Julien GASBAOUI,

Avocat au Barreau de Paris, Maître de conférences associé à Aix-Marseille Université

Me Remy GOMEZ,

Avocat au Barreau de Marseille

Me François MAZON,

Avocat au Barreau de Marseille

M. Olivier NEGRIN,

Professeur à Aix-Marseille Université

Me Christian NOUEL,

Avocat au Barreau de Paris

Mme Marie-Eve PANCRAZI.

Professeur à Aix-Marseille Université

Me Géraldine RICHARD,

Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence

Point Covid 19: Ensemble, adoptons les bons gestes!

- Port du masque obligatoire pour accéder et assister à la formation ainsi que lors de vos déplacements;
- Respect de la distance de sécurité d'un mètre ;
- Stylo personnel obligatoire pour l'émargement.

Des gels hydroalcooliques seront à votre disposition.

Pour respecter au mieux les mesures sanitaires, nous avons limité la formation à 100 participants. Soyez assurés que ces exigences ne contreviendront aucunement à la convivialité de cette journée.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

09 H 00 > 09 H 15

Par Messieurs Claude-Albéric MAETZ, Maître de conférences à Aix-Marseille Université, Co-Directeur de l'Institut de droit des affaires et le Bâtonnier Jean-Pierre RAYNE, Président de l'Ecole des Avocats du Sud-Est

... MATINÉE ...

PREMIÈRE PARTIE : LES EXEMPLES OU LES BONNES PRATIQUES PAR DÉDUCTION

09 H 15 - 10 H 15

Mme Marie-Eve PANCRAZI, Professeur à Aix-Marseille Université (modératrice)

Mme Isabelle GROSSI, Maître de conférences à Aix-Marseille Université, Co-Directrice de l'Institut de droit des affaires

Me Christian NOUEL, Avocat au Barreau de Paris

10 H 15 > 10 H 30 OUESTIONS-RÉPONSES

10 H 30 > 10 H 45

10 H 45 - 12 H 00

M. Olivier NEGRIN, Professeur à Aix-Marseille Université (modérateur)

Me Sophie ALEXANDER, Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence

Me Géraldine RICHARD, Avocate au Barreau d'Aix-en-Provence

12 H 00 > 12 H 15
QUESTIONS-RÉPONSES

12 H 15 > 14 H 00 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

L'EXEMPLARITÉ PAR LE RESPECT DU CADRE NORMATIF

- Le cadre légal et extra-légal Rémunération des dirigeants de sociétés cotées, exemple ou modèle ? Statuts et pactes d'associés
- « La rémunération verte »

L'EXEMPLARITÉ AU REGARD DES ATTENTES DE LA SOCIÉTÉ

- Une individualisation de la rémunération influencée par la nature de la société
 - Aspects sociaux et fiscaux, start-up (BSPCE), management packages
- Une individualisation de la rémunération influencée par le contexte Le contexte sanitaire, l'entreprise en difficulté

SECONDE PARTIE : LES CONTRE-EXEMPLES OU LES BONNES PRATIQUES PAR INDUCTION

14 H 00 - 15 H 00

Monsieur le Bâtonnier Philippe BRUZZO Bâtonnier de l'ordre des avocats au Barreau d'Aixen-Provence (modérateur)

Me Remy GOMEZ, Avocat au Barreau de Marseille

M. Thierry FAVARIO, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon III

15 H 00 > 15 H 15 QUESTIONS-RÉPONSES

15 H 15 > 15 H 30 PAUSE

15 H 30 - 16 H 45

Me Delphine GALLIN, Présidente de l'ACE, Avocate au Barreau de Marseille (modératrice)

Me François MAZON, Avocat au Barreau de Marseille

Me Julien GASBAOUI, Avocat au Barreau de Paris, Maître de conférences associé à Aix-Marseille Université

16 H 45 > 17 H 00 QUESTIONS-RÉPONSES

LES CONTRE-EXEMPLES : LE PRISME DE LA RÉPARATION JUDICIAIRE

- Réparation judiciaire : étude du cadre normatif
- Réparation judiciaire : étude des cas concrets

LES CONTRE-EXEMPLES: LE PRISME DE LA SANCTION JUDICIAIRE

- Les sanctions professionnelles
- Les sanctions pénales

Pour toute question concernant le programme, merci de contacter le service formation continue : formationcontinue@edase.fr



::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

	TARIF* pour 6 h de formation continue validées + déjeuner inclus	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UNE JOURNÉE	120€	61,50€	Moins de 60 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	70 €	61,50€	Moins de 10 €
ÉLEVES-AVOCATS, ÉTUDIANTS, UNIVERSITAIRES Sous réserve de places disponibles Contact : formationcontinue@edase.fr	GRATUIT	GRATUIT	0€
AUTRE PUBLIC (AFJE)	120 €	Contact préalable obligatoire et inscription : formationcontinue@edase.fr	

^{*} FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

Plus d'informations ICI

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE! **:::**

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat : ICI

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents » Tuto de téléchargement ICI

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site ICI

^{**} Tarif heure de SMIC au 1er janvier 2021 : 10,25 €





BULLETIN D'INSCRIPTION

... JOURNÉE ...

QUELLES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS SOCIAUX ?

AIX-EN-PROVENCE | Vendredi 26 novembre 2021

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom:	Prenom:		
Date de naissance :	Lieu de naissance :		
Département de naissance :			
Avocat au Barreau de :			
	Ville :		
•			
::: CHAMP(S) DE COMPÉTENCE			
Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine Droit du dommage corporel Droit des assurances	Vie professionnelle Droit commercial, des affaires et de la concurrence Droit des sociétés	Droit des transports Droit public Droit de l'international et de l'Union européenne	
Droit immobilier Droit rural Droit du travail	Droit des associations et des fondations Droit bancaire et boursier Droit du crédit et de la consommation	Droit des étrangers et de la nationalité Droit de la santé Droit de l'environnement	
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale Droit pénal Déontologie	Droit de la fiducie Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution Droit fiscal et douanier	Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication Droit de la propriété intellectuelle Procédure civile	

::: TARIFS :::

POUR UNE JOURNÉE · 6 HEURES TARIF NORMAL · 120 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 70 €

::: MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :::

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H. Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre <u>Guide pratique de la formation continue.</u>

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site



POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel: 04 91 54 43 63 - Fax: 04 91 33 43 42 - E-mail: <u>inscriptionfc@edase.fr</u>



61, boulevard de la Blancarde 13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42